



Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière | N° 11 - 956

Samedi 17 mars 2018 - 89^e année

La prochaine
édition du Bois
International
paraîtra le 31 mars

Sommaire

19 MARS 2018



S'informer

Le zoom de la rédaction

Académie d'Agriculture de France /

Lancement de l'appel à candidatures pour l'édition 2018 du Trophée Lanly p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 5

L'actualité en régions p. 7

Auvergne-Rhône-Alpes /

Nouvelle région et nouvelle édition du Prix de la construction bois

Occitanie / Lancement des préventes pour le projet La Canopée

Bourgogne-Franche-Comté / La région lance sa Commission bois-énergie

Normandie / Des dispositifs d'aide pour les professionnels de la forêt

Entreprises

Bois tropicaux /

Procédure de sauvegarde pour Rougier SA et redressement judiciaire pour RAI p. 9

Gros plan

1^{er} transformation / La scierie de demain à la loupe p. 10

Comprendre

Spécial Belgique

4^e trimestre 2017 /

Les conditions climatiques défavorables impactent l'approvisionnement p. 13

Événement / Rendez-vous aux 13^{es} Rencontres filière bois p. 16

Rencontres filière bois / Première cérémonie des "Fibres d'or" de la filière bois wallonne ... p. 17

Petite forêt privée /

Pro Bos : analyse des accès aux massifs forestiers pour leur sécurisation p. 18

Feuillus / Le ministre wallon des forêts René Collin

ausculte la vente européenne de précieux p. 20

S'équiper

Matériels et techniques

Propriétaires et gestionnaires forestiers /

FCBA propose sa marque de certification pour le cubage sur parc à grumes p. 24

Les nouveautés

Une sélection de produits récemment apparus sur le marché p. 26

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Chêne : forte pression sur la qualité sciage à Châtillon-sur-Seine p. 29

Exploitation difficile et concurrence conjuguées : envol du chêne à Pulnoy p. 30

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 37

Franc-parler

Susciter des vocations

Depuis l'automne dernier, le gouvernement s'est attelé à la réforme du code du travail. Son action par ordonnances a largement été médiatisée. Elle se poursuit avec la volonté de réformer l'apprentissage et la formation professionnelle. Depuis le 5 mars, nous en savons un peu plus dans ce domaine. Le ministre du Travail Muriel Pénicaud a précisé la teneur des principaux axes de sa réforme qui doit aboutir à la présentation d'une loi dès le mois d'avril prochain. Parmi ceux-ci, on note : une évolution du compte personnel de formation (CPF) qui sera désormais crédité d'une somme d'argent et non plus d'un capital d'heures ; des financements pour développer le rôle du conseil en évolution professionnelle (CEP) afin d'accompagner les actifs dans leurs choix de carrière, ou encore la mise en œuvre d'un programme d'investissement dans les compétences pour former en cinq ans, un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés et un million de jeunes éloignés du monde du travail.

Pour les jeunes justement, le gouvernement compte beaucoup sur l'apprentissage, qu'il identifie comme un levier pour faire diminuer le chômage de cette population. En février dernier, le Premier ministre Édouard Philippe avait d'ailleurs présenté 20 mesures pour relancer l'apprentissage, dont des aides pour les apprentis, un financement basé sur un prélèvement unique et un transfert du pilotage aux branches professionnelles. Au-delà de ces dispositifs d'accompagnement, il est également important de réussir à susciter des vocations car de nombreuses filières, à l'image de la forêt et du bois, rencontrent d'importantes difficultés pour recruter. L'apprentissage est sans doute une des clés, mais la valorisation des diplômes et des métiers est sans conteste la priorité. Peu de personnes savent par exemple que 20% des actifs dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux sont des femmes. Pour informer le public sur les métiers offerts par ces professions, la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT) a ainsi lancé le 8 mars une grande campagne déclinée autour de témoignages de femmes engagées dans ces activités. Cette action pour promouvoir les métiers, à l'image de la campagne actuelle "Pour moi c'est le bois", contribue à valoriser des savoir-faire encore trop souvent méconnus. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une problématique franco-française, comme nous le rappelle chaque année depuis 2014 la Journée internationale des forêts voulue par l'ONU, qui permettra, le 21 mars prochain, de donner encore un peu plus d'impact à ces actions, avec 440 activités programmées en France, 146 projets menés auprès de 9.528 élèves et 8.333 plants mis en terre.

LBI